

Informations patients

La messagerie sécurisée en santé

Pharmacie

Votre professionnel de santé utilise la messagerie sécurisée en santé APICRYPT pour communiquer avec ses confrères.

Cette pharmacie est équipée d'un système informatique destiné à assurer sa gestion et la délivrance des médicaments (facturation, tiers-payant, suivi des remboursements, tenue de l'ordonnancier), ceci dans le strict respect du secret professionnel auquel sont astreints les pharmaciens.

Sauf opposition justifiée de votre part, certains renseignements vous concernant, recueillis sur la base de l'ordonnance qui vous a été délivrée, de votre carte d'assuré social ainsi que, le cas échéant, de votre carte d'assurance maladie complémentaire (mutuelle ou assurance), feront donc l'objet d'un enregistrement informatique.

L'usage en est exclusivement réservé, dans la limite de leurs attributions, à votre pharmacien, votre caisse de sécurité sociale, votre organisme d'assurance complémentaire.

Ces données pourront être traitées, de façon totalement anonyme, à des fins statistiques professionnelles.

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés*, vous pouvez obtenir communication auprès de cette pharmacie des informations vous concernant et, le cas échéant, en demander la modification.

* Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

APICRYPT® est une messagerie électronique sécurisée destinée aux professionnels de santé.

Les données médicales (résultats de biologie, comptes-rendus médicaux...) des patients sont ainsi transmises en toute confidentialité et sans délai grâce à la dématérialisation.



Plus d'informations : www.apicrypt-pour-les-patients.org